

« SOUS NOS YEUX »

# Le bilan de Lakhdar Brahimi

*par Thierry Meyssan*

Après l'échec de la conférence de paix de Genève 2, l'envoyé spécial des secrétaires généraux de l'Onu et de la Ligue arabe, Lakhdar Brahimi, s'est gardé de fixer la date d'une nouvelle rencontre. Il s'est répandu en accusations contre la Syrie qu'il a rendue responsable de la guerre dont elle est victime. Pour Thierry Meyssan, M. Brahimi était non seulement juge et partie, mais son mandat était d'infliger à la Syrie ce qu'il avait fait endurer à son propre pays : la guerre.

RÉSEAU VOLTAIRE | DAMAS (SYRIE) | 6 AVRIL 2014

عربي DEUTSCH فارسي РУССКИЙ ITALIANO ESPAÑOL



**Se présentant comme un militant tiers-mondiste, Lakhdar Brahimi est la dernière personne qui recevra le vice-président de la Tricontinentale, Mehdi Ben Barka, avant que celui-ci soit mystérieusement enlevé et assassiné. Dès l'indépendance de l'Algérie, il est successivement secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, ambassadeur en Égypte, puis haut représentant de la Ligue arabe et des Nations unies à travers le monde. Rappelé en Algérie, il a été ministre des Affaires étrangères de 1991 à 1992.**

© ONU/Jean-Marc Ferré

La conférence de Genève 2 a échoué, d'une part, parce que les États-Unis ont décidé de soutenir la position saoudienne plutôt que d'honorer leur signature du communiqué de Genève 1 et, d'autre part, parce qu'elle était présidée par Lakhdar Brahimi qui n'était pas impartial mais servait précisément Washington au lieu de chercher la paix.

Sur les conseils de la Russie, la Syrie avait accepté que l'envoyé spécial de Ban Ki-moon préside les séances. Moscou espérait à l'époque que Washington tiendrait ses promesses. Damas se souvenait que vingt cinq ans plutôt, à Taëf, Brahimi n'avait pas été un adversaire de la Syrie. Cependant, le vote par le Congrès US du financement d'Al-Qaïda lors d'une séance secrète [1], l'absence de représentativité et d'autorité de la délégation de l'opposition syrienne, l'annulation de l'invitation de l'Iran la veille de la conférence, puis le discours introductif du secrétaire d'État John Kerry accusant la Syrie de toutes les responsabilités [2], sans parler des obstacles mis en œuvre par l'Union européenne pour empêcher physiquement la délégation syrienne de se rendre en Suisse [3], ont montré que Moscou se trompait ou avait été trompé.

La séance de Montreux était exclusivement conçue pour mettre la Syrie en accusation et celle-ci est tombée dans un piège. En effet, les États-Unis avaient eux-mêmes rédigé l'intervention de l'opposition et lancé deux jours auparavant un rapport prétendument indépendant, en réalité une intox financée par le Qatar, comparant les prisons syriennes au camp nazi d'Auschwitz [4]. Si Walid al-Moualem s'est adressé raisonnablement à l'opinion publique syrienne, John Kerry et ses alliés parlaient eux au reste du monde pour imposer leur propagande.

Les pourparlers de Genève ont été l'occasion pour Lakhdar Brahimi de mettre en scène l'inflexibilité de la Syrie et de la rendre responsable de la guerre dont elle est victime. Ainsi, aux yeux du monde, les victimes deviennent des bourreaux. Il a admis de parler du terrorisme, tout en demandant de parler du gouvernement de transition, puis il a accusé la Syrie de ne pas jouer le jeu alors même que la discussion sur le terrorisme avait abouti à un soutien

clair de la délégation dite de « l'opposition » aux exactions des jihadistes.

Depuis le revirement états-unien, Lakhdar Brahimi s'est transformé en accusateur permanent de la Syrie. Le 14 mars, devant l'Assemblée générale des Nations unies, il l'accusait ainsi de refuser l'aide humanitaire internationale et d'affamer son propre peuple [5]. Il a présenté la situation au camp de Yarmouk comme une volonté de la Syrie d'affamer les Palestiniens, passant sous silence que l'Autorité palestinienne soutient la Syrie et l'a remerciée pour ce qu'elle fait à Yarmouk. Surtout, il ne cessait d'affirmer que le conflit oppose le gouvernement à une partie de ses concitoyens et qu'il ne peut trouver de solution militaire. C'est escamoter les dix ans de préparation de cette guerre par les Occidentaux, la manière dont ils l'ont déclenchée en envoyant des snipers à Deraa et en répandant des intoxic sur des tortures d'enfants. C'est encore faire l'impasse sur la présence de combattants étrangers, alors même que M. Brahimi avait préalablement admis qu'ils étaient au moins 40 000. Même si ce chiffre est trois fois inférieur à la réalité, il suffit à faire comprendre que cette guerre est une guerre d'agression comparable à celle endurée par le Nicaragua durant les années 80.

Rétrospectivement, il apparaît que la Syrie a eu tort de suivre les conseils russes et de faire confiance à Lakhdar Brahimi. Sa nomination était en elle-même le signe de l'échec à venir : alors que son prédécesseur, Kofi Annan, avait démissionné en disant l'impossibilité de sa mission du fait de la division du Conseil de sécurité, il l'avait acceptée, lui, avec le sourire.

Puis, Lakhdar Brahimi avait cumulé son rôle d'envoyé spécial du secrétaire général de l'Onu avec celui d'envoyé spécial du secrétaire général de la Ligue arabe, dont la Syrie a été abusivement exclue. Il était donc juge et partie.

Lors de sa nomination, en août 2013, j'avais écrit un article sur son passé et l'avais soumis à un grand quotidien syrien —je n'avais pas encore le privilège d'écrire pour *Al-Watan*—. J'y rapportais son engagement, en 1992, parmi les dix membres du Haut Conseil de Sécurité algérien [6]. Ce prétendu défenseur de la démocratie avait

alors annulé le résultat des élections démocratiques, contraint le président Bendjedid à la démission et placé les généraux janviéristes au pouvoir, déclenchant une terrible décennie de guerre civile, dont le peuple algérien porte encore les stigmates et qui ne profita qu'aux seuls États-Unis.

À l'époque, le chef des islamistes algériens, Abbasi Madani, prit comme conseiller politique le pseudo laïque syrien Bourhan Ghalion (futur président du Conseil national syrien). La faction islamiste armée GSPC (renommé en 2007 Al-Qaïda au Maghreb islamique) s'entraîna au maniement des armes avec le Groupe islamique combattant en Libye (renommé dès 1997 Al-Qaïda en Libye) ; la plupart des combattants des deux groupes sont aujourd'hui incorporés dans les factions armées en Syrie.

Très inquiets devant les conséquences de ces révélations, des officiels syriens s'opposèrent à leurs publications. Selon eux, la diffusion d'un tel article aurait été interprétée, y compris par la Russie, comme une volonté de rupture de la part de la Syrie. Je l'ai donc publié en Algérie, chez M. Brahimi, dans *El-Ekhar*, le second quotidien du pays [7]. Il y a soulevé une tempête contre lui.

Observons aujourd'hui l'héritage de Lakhdar Brahimi : avant même d'avoir participé au déclenchement de la guerre civile algérienne, il avait négocié pour la Ligue arabe les accords de Taëf (1989) qui ont divisé le Liban en communautés confessionnelles et en font aujourd'hui encore tout, sauf un État souverain. M. Brahimi est aussi celui qui négocia les accords de Bonn (2002), installant au pouvoir à Kaboul le clan Karzaï au nom de l'Otan. Enfin, quant au célèbre rapport, auquel il donna son nom, de Commission des Nations unies qu'il présida sur les Opérations de maintien de la paix [8], il consacre « l'ingérence humanitaire », nouveau nom du colonialisme. Surtout il avalise la dérive de l'Organisation qui a inventé des troupes d'interposition pour imposer la paix des grandes puissances à la place des observateurs chargés de surveiller l'application d'une paix négociée entre les parties en conflit. Il y préconisait d'asseoir cette gouvernance mondiale sur une doctrine d'intervention et un service de renseignement supra-national, appelé service « d'appui à la décision », que Ban Ki-moon

confia... à l'Otan [9].

Au demeurant, M. Brahimi n'a jamais été « négociateur », ni « médiateur » dans le conflit. Son mandat, signé par Ban Ki-moon, lui demande d'user de « ses talents et [de] son expérience extraordinaires » (sic) pour conduire la Syrie vers « une transition politique, conformément aux aspirations légitimes du peuple syrien » [10]. Et « transition » ne signifie pas ici passage de la guerre à la paix, mais d'un Syrie souveraine à une Syrie asservie sans Bachar el-Assad.

Lakhdar Brahimi, qui se présente comme un ancien militant tiers-mondiste, n'a jamais servi les peuples du tiers-monde —pas même le sien—, et n'a jamais rompu avec les grandes puissances. Il ne mérite pas le respect que nous lui avons accordé.

*Thierry Meyssan*

Source  
Al-Watan (Syrie)

---

[1] « [Les États-Unis, premiers financiers mondiaux du terrorisme](#) », par Thierry Meyssan, Al-Watan (Syrie), Réseau Voltaire, 3 février 2014.

[2] "[John Kerry's opening speech at the Geneva 2 Conference](#)", by John F. Kerry, Voltaire Network, 22 January 2014.

[3] « [L'Union européenne tente de saboter la conférence de Genève 2](#) », Réseau Voltaire, 21 janvier 2014.

[4] « [Les accusations de Carter-Ruck contre la Syrie](#) », Réseau Voltaire, 21 janvier 2014.

[5] "[Briefing on Syria by Lakhdar Brahimi to the UN General Assembly](#)", by Lakhdar Brahimi, Voltaire Network, 14 March 2014.

[6] *Islam and democracy : the failure of dialogue in Algeria* par Frédéric Volpi, Pluto Press, 2003 (p. 55 et suivantes).

[7] « [Le Plan Brahimi](#) », par Thierry Meyssan, El-Ekhbar (Algérie), Réseau Voltaire, 28 août 2012.

[8] « [Rapport du Groupe d'étude sur les opérations de paix de l'Organisation des Nations Unies](#) », Nations Unies A/55/305, ou S/2000/809.

[9] « [Déclaration commune sur la collaboration des Secrétariats des Nations Unies et de l'OTAN](#) », Réseau Voltaire, 23 septembre 2008. « [Moscou regrette de voir l'ONU et l'OTAN signer un accord sans consulter la Russie](#) », RIA-Novosti, 9 octobre 2008.

[10] « [Le secrétaire général nomme M. Lakhdar Brahimi, de l'Algérie, comme représentant spécial conjoint pour la Syrie](#) », Nations Unies SG/SM/14471, 17 août 2012

---

Source : « Le bilan de Lakhdar Brahimi », par Thierry Meyssan, Al-Watan (Syrie), *Réseau Voltaire*, 6 avril 2014, [www.voltairenet.org/article183140.html](http://www.voltairenet.org/article183140.html)